

SOMMAIRE

Décembre 2010

- **Nouveaux masters de l'Institut Français du Tourisme : une volonté d'excellence** – tourmag.com
- **L'Institut Français du Tourisme se prépare pour 2011** – Tour.Hebdo
- **Institut Français du Tourisme aimerait créer une chaire du tourisme** – tourmag.com
- **L'IFT souhaiterait créer une chaire du tourisme** – Écoles Entreprises.com
- **Formation : les projets de l'IFT pour 2011** – Interview Tour.Hebdo
- **Installation du 5^{ème} pôle français d'excellence pour la formation et la recherche en tourisme** – dossier de presse de l'Université du littoral côte d'opale

Nouveaux masters de l'Institut Français du Tourisme : une volonté d'excellence

Fidèle à sa mission de promotion et de formation des futurs professionnels, l'Institut Français du Tourisme (IFT) vient de créer deux masters spécialisés qui ouvriront à la rentrée prochaine. Deux autres sont également en cours de certification par la conférence des grandes écoles.

Les deux premiers masters estampillés [Institut Français du Tourisme](#) ouvriront leurs portes en septembre 2011.

Le premier diplôme, délivré par le [CNAM](#) et l'[ESC de Grenoble](#), sera dédié au management touristique de montagne, durable et innovant. L'objectif est de former les futurs dirigeants des stations de ski françaises et étrangères.

Le second sera délivré également par le CNAM en partenariat avec la [Skema Business School](#). Il sera consacré au management international de l'hôtellerie.

Répondre aux besoins de professionnels

En proposant ces nouveaux diplômes, l'IFT espère ainsi clarifier l'offre de formation française. Elle estime en effet qu'un trop grand nombre de masters ne répondent pas aux besoins des professionnels.

Une vingtaine d'étudiants ont déjà exprimé leur intérêt pour ces deux formations, qui s'adressent aussi bien aux jeunes étudiants, qu'aux professionnels.

« *Beaucoup de dirigeants du secteur touristiques sortent d'école d'ingénieurs ou de commerce et se forment sur le tas* » estime Brice Duthion, maître de conférence au CNAM, responsable des diplômes formation tourisme. L'objectif de ces masters est de leur fournir les compétences nécessaires pour être immédiatement opérationnels.

Les futures promotions devraient rassembler une quinzaine de personnes, pour moitié françaises et étrangères. Les droits d'inscription s'élèveront à 12000€ par an. L'IFT espère trouver des sponsors comme le FONGECIF ou les entreprises.

L'institut travaille également sur deux futurs masters : un diplôme sur le management des patrimoines naturels historiques et culturels avec le CNAM et Paris Tech. Un autre avec l'ESC de La Rochelle concernant le management du tourisme littoral.

Pour déposer une candidature, contacter Brice Duthion : brice.duthion@cnam.fr

Laury-Anne CHOLEZ
Vendredi 17 Décembre 2010

Source :
<http://www.tourmag.com>



Formation

L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME SE PRÉPARE POUR 2011

Actu à la une (publié le 14/12/2010 à 07:45:00)

2011 est une année riche en initiatives pour l'Institut Français du Tourisme (IFT) qui compte multiplier les actions dédiées aux formations du tourisme. L'Institut devrait notamment réfléchir à l'évolution des formations menant au métier d'agent de voyages, en liaison avec le Snav et l'APS.

Dans le domaine de la formation initiale, l'IFT a également prévu de lancer dès la rentrée 2011 deux nouveaux masters spécialisés (de niveau bac +6) : le premier - mené par Skema (école de management de Sofia- Antipolis) et le Cnam - portera sur le management international de l'hôtellerie. Le deuxième master - mené par l'école de management de Grenoble- sera orienté vers les métiers de management en montagne.



Un état des lieux des licences professionnelles du tourisme sera, en outre, conduit début 2011, par une commission initiée par les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'Education nationale, dans le cadre du conseil scientifique et professionnel de l'IFT. *"Notre travail consistera à donner plus de lisibilité et de clarté à ces formations pour leur permettre de mieux répondre aux besoins du marché et aux attentes des étudiants"*, note Jean-Luc Michaud, président délégué de l'IFT.

Par ailleurs, dès la fin du premier trimestre 2011, l'Institut communiquera avec les professionnels du tourisme et le grand public via son propre site Internet et ses newsletters. Il lancera également une collection d'ouvrages dédiés aux enseignants, étudiants et chercheurs du tourisme dont les thématiques seront dévoilées dans le courant de l'année prochaine.

En attendant, un premier livre intitulé "Réussir dans le tourisme" (éditions Guides du Routard) devrait être publié, à 40 000 exemplaires, en mars 2011. *"Il sera destiné aux jeunes souhaitant entamer une formation initiale dans le tourisme, mais aussi à ceux qui souhaitent effectuer une formation continue, reprendre ou créer une entreprise dans le secteur. Ce guide devra leur permettre de bien choisir leur formation en fonction du métier choisi"*, conclut, Jean-Luc Michaud.

Hélia Hakimi Prévot

© Pros-du-tourisme.com

[\[X\] Fermer la fenêtre](#)

Institut Français du Tourisme aimerait créer une chaire du tourisme

L'Institut Français du Tourisme (IFT) a tenu jeudi dernier son assemblée générale annuelle. Après deux ans d'existence, le bilan s'avère positif avec un partenariat avec le ministère du tourisme et des nouvelles coopérations avec la Russie et la Chine. Mais il reste encore du travail



L'Institut Français du Tourisme (IFT) créé en juin 2008 voudrait jouer le rôle de lobby du tourisme national.

Cette association, qui regroupe des grands noms du secteur, espère ainsi conquérir l'opinion en démontrant la valeur ajoutée que représente le tourisme

dans l'économie française.

« Notre industrie n'est pas prise au sérieux dans notre pays. Il faut valoriser ses métiers et engager les jeunes à suivre cette voie » explique Jean-Jacques Descamps, co-président de l'institut.

Il résume ainsi le sentiment général d'une profession qui se sent souvent délaissée. Les participants présents ont d'ailleurs émis le souhait de créer une chaire de tourisme, qui serait à l'écoute du marché et encouragerait l'innovation.

« Les idées sont là, il faut les mettre en application » exhorte Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des économistes et du Conseil scientifique et professionnel de l'IFT. Le financement de cette chaire s'élèverait d'après lui à 300 000€. Une grosse somme pour une petite structure associative, mais qui permettrait de « marquer les esprits ».

Des collaborations internationales

En attendant cette fameuse chaire, l'IFT a signé au début du mois de novembre une convention de trois ans avec le ministère du tourisme.

L'état conforte ainsi l'association dans ses missions sur l'emploi, la formation et la coopération internationale. Justement à ce niveau, deux partenariats sont déjà sur les rails.

En juin dernier, à l'occasion de l'exposition universelle de Shanghai, l'institut a développé une collaboration avec 65 universités et grandes écoles qui traitent de cette thématique en Chine. En octobre dernier, l'IFT a accueilli une délégation de 50 responsables du tourisme russe.

Enfin, dans le cadre de sa mission de veille, il sera chargé d'inventorier les différentes licences, mais aussi de diffuser de l'information sur les métiers. Dans cet optique, le guide « Réussir dans le tourisme » devrait paraître l'année prochaine.

L'IFT va également créer deux masters spécialisés : Management du tourisme littoral à la Rochelle et Management touristique du patrimoine naturel et culturel à Paris Tech.

Membres présents à l'assemblée :

Jean-Jacques DESCAMPS, Co-président de l'Institut Français du Tourisme, Jean-Luc MICHAUD, Président délégué de l'Institut Français du Tourisme, Jean-Bernard BROS, Maire-adjoint de Paris en charge du tourisme et des nouveaux médias locaux et Vice-président de l'IFT, Lionel WALKER, Vice-président du Conseil général de Seine-et-Marne et de l'IFT, Professeur Jean-Hervé LORENZI, Président du Cercle des économistes et du Conseil scientifique et professionnel de l'IFT, Professeur Michel GODET, Membre du Conseil d'Analyse Economique, André CHAPAVEIRE, Président de la Fédération nationale des comités régionaux du tourisme (FNCRT), Roland HÉGUY, Président confédéral de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH), Alain JACQUIER, Président d'honneur de Maison de la France, Jacques MAILLOT, Fondateur de Nouvelles Frontières, Joseph OLIVEREAU, Président d'honneur des Relais et Châteaux, Jean-Marie PANAZOL, Doyen du collège économie et gestion de l'Inspection générale au Ministère de l'Éducation nationale, Fabrice TESSIER, Directeur de Projet R.H. Mercure (Groupe ACCOR), Jean-François

VEYSSET, Vice-président chargé des affaires sociales de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)

Laury-Anne CHOLEZ
Jeudi 9 Décembre 2010

Source :
<http://www.tourmag.com>

Accueil > Emploi / formation

Mardi 14 décembre 2010

L'IFT souhaiterait créer une chaire du tourisme

L'Institut Français Tourisme (IFT) a émis lors de son assemblée générale annuelle le souhait de créer une **chaire du tourisme**, rapporte le site Tourmag. Cette chaire, dont le financement s'éleverait à 300 000 €, "serait à l'écoute du marché et encouragerait l'innovation".

>> En savoir plus :

- Un pôle d'excellence touristique à La Rochelle
- La formation des acteurs du tourisme en débat
- Les étudiants du pôle tourisme conseillés par l'UMIH

Mis en ligne le 10-12-2010

Partager sur :



Consultez
les archives



Actualités Ecoles Entreprises

Eric Molinié nommé président de la HALDE

Jean-Emile Gombert président de l'Université Rennes 2

L'Ecole des Mines de Douai crée un fonds de dotation

Pascal Leleu élu président de l'ESSCA

Un centre de formation dédié à la logistique créé pour 2013

L'Université de Strasbourg et ses enseignants non titulaires

Claire Lovisi nouvelle rectrice de l'Académie de Nice

ERINI, une plateforme pour la chimie analytique

**Vous cherchez
à recruter ?**

La Newsletter d'Ecoles Entreprises



Recevez deux fois par mois
l'actualité **des écoles, des
universités, et des
entreprises.**

Inscrivez vous ici

Agenda écoles, universités...

JPO BTS/PRÉPAS

Le 15-12-2010

En savoir plus

FORUM ENTREPRISES ET AVENIR

Le 06-01-2011

En savoir plus

SALON DE L'ETUDIANT - CARREL

Du 14-01-2011 au 16-12-2010

En savoir plus

Formation : les projets de l'IFT pour 2011

L'institut souhaite mettre davantage en lien les formations initiales et continues du tourisme avec les réalités du marché.

2011 est une année riche en initiatives pour l'Institut Français du Tourisme (IFT) qui compte multiplier les actions dédiées aux formations du tourisme. L'IFT devrait notamment réfléchir à l'évolution des formations menant au métier d'agent de voyages, en liaison avec le Snav et l'APS.

Dans le domaine de la formation initiale, l'Institut a également prévu de lancer dès la rentrée 2011, deux nouveaux masters spécialisés (de niveau bac +6), accrédités par la Conférence des Grandes Ecoles : le premier -mené par Skema (école de management de Sofia- Antipolis) et le Cnam- portera sur le management international de l'hôtellerie et sera ouvert aux étudiants français et étrangers. Le deuxième master - mené par l'école de management de Grenoble- sera orienté vers les métiers de management en montagne et axé sur le développement durable. « Nous avons d'autres masters en préparation : l'un orienté vers le management maritime à la Rochelle, l'autre vers le management des patrimoines culturels et naturels à Fontainebleau, en partenariat avec l'école des mines », indique Jean-Luc Michaud, IFT.

Un état des lieux des licences professionnelles du tourisme sera également conduit, début 2011, par une commission initiée par les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'Education nationale, dans le cadre du conseil scientifique et professionnel de l'IFT. « Près d'une centaine de licences professionnelle comportent le terme « tourisme » -directement ou indirectement- dans leur intitulé mais regroupent des contenus qui ne sont pas toujours en cohérence avec ces intitulés. Notre travail consistera à donner plus de lisibilité et de clarté à ces formations pour leur permettre de mieux répondre aux besoins du marché et aux attentes des étudiants », note Jean-Luc Michaud.

Côté formation continue, l'IFT établira un recensement des formations françaises du tourisme exportables à l'étranger.

Par ailleurs, dès la fin du premier trimestre 2011, l'Institut communiquera avec les professionnels du tourisme et le grand public via son propre site Internet et ses newsletters. Il lancera également une collection d'ouvrages dédiés aux enseignants, étudiants et chercheurs du tourisme dont les thématiques seront dévoilées dans le courant de l'année prochaine.

En attendant, un premier livre intitulé « Réussir dans le tourisme » (éditions Guides du Routard) devrait être publié, à 40 000 exemplaires, en mars 2011. « Il sera destiné aux jeunes souhaitant entamer une formation initiale dans le tourisme, mais aussi à ceux qui souhaitent effectuer une formation continue, reprendre ou créer une entreprise dans le secteur. Ce guide devra leur permettre de bien choisir leur formation en fonction du métier choisi », conclut, Jean-Luc Michaud.

Hélia Hakimi Prévot

Interview de Jean-Luc MICHAUD, Président délégué de l'Institut Français du Tourisme - décembre 2010

DOSSIER DE PRESSE

INSTALLATION DU 5^{ème} POLE FRANCAIS D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN TOURISME



SOMMAIRE

- p.3 ● L'INSTITUT FRANCAIS DU TOURISME
- p.4 ● LE 5ème POLE FRANCAIS D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN TOURISME «LE TOUQUET COTE D'OPALE»
- p.4 ● LES FORMATIONS DE L'ULCO EN TOURISME

L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME

L'Institut Français du Tourisme, le réseau national de l'excellence touristique

L'Institut Français du Tourisme s'est constitué pour mettre en réseau employeurs et formateurs dans les métiers du tourisme et leur permettre d'échanger leurs réflexions, leurs expériences, leurs projets, d'abord sous la forme d'une association de préfiguration loi 1901, co-présidée par Paul Dubrule et Jean-Jacques Descamps, avec un président délégué, Jean-Luc Michaud.

Cette Association de préfiguration avait pour but de mettre au point les statuts du futur Institut et de jeter les bases d'une organisation efficace de son fonctionnement en testant quelques opérations significatives de l'action de l'Institut.

Quatre grandes régions touristiques se sont associées dès cette phase initiale en 2008 pour créer des pôles d'excellence : Paris, Fontainebleau – Seine-et-Marne, Grenoble – Rhône-Alpes et Sophia-Antipolis – Nice Côte d'Azur, rassemblant chacun les principaux acteurs du tourisme et plusieurs entreprises (Accor, Pierre et Vacances, Carlson Wagonlit, Disneyland Paris, etc). La plupart des grandes organisations professionnelles et d'importantes personnalités du monde politique national et local et des milieux d'enseignement et de recherche ont décidé de participer activement à l'animation de ce réseau.

Les principes de fonctionnement de cette Association répondent aux fondements mêmes de l'IFT :

- l'organisation en réseau,
- la mise en valeur des potentialités de chacun,
- le développement des synergies et des complémentarités,
- la forte coopération entre les partenaires de l'enseignement et de la recherche et les acteurs économiques et pouvoirs publics de tous niveaux,
- l'ouverture sur les autres ressources d'excellence en France et en Europe.

Les pôles d'excellence en France

L'Institut Français du Tourisme, définitivement constitué le 30 septembre 2009 après deux années de consultation et de préparation, réunit quatre pôles d'excellence fondateurs:

- le pôle Paris, installé le 3 juin 2009,
- le pôle Côte d'Azur, le 8 juin 2009,
- le pôle Seine-et-Marne, le 15 juillet 2009,
- le pôle Grenoble Rhône-Alpes, le 10 septembre 2009.

Chacun de ces pôles d'excellence rassemble les grands acteurs du territoire concerné. Il définit au Conseil d'administration et au Conseil professionnel et scientifique les priorités en matière de recherche-développement comme de formation, en tenant compte des ressources et des attentes de ses partenaires.

Outre l'installation d'un 5ème pôle « **Le Touquet Côte d'Opale** » ce vendredi 1er octobre 2010, de nouveaux pôles d'excellence sont en cours de création dans le Grand Ouest (autour de la Rochelle) et d'autres sont en préparation (autour de la Baie du Mont Saint Michel, de l'Alsace - Lorraine, du Sud-Ouest et de la Réunion).

LE 5^{ème} POLE FRANCAIS D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN TOURISME «LE TOUQUET COTE D'OPALE»

Le pôle d'excellence comprend 3 volets :

1) Formation initiale

Cette formation initiale de BAC au Doctorat est d'ores et déjà en grande partie assurée à l'Université du Littoral Côte d'Opale, au lycée hôtelier du Touquet et au Lycée Lavezzari de Berck-sur-mer :

- Bac professionnel
- BTS Tourisme
- BTS Hotellerie / Restauration
- Licence professionnelle Hôtellerie & Tourisme - Gestion Touristique & Hôtelière à Boulogne-sur-mer et Saint-Omer (Département Economie-Gestion de l'ULCO)
- Licence professionnelle Développement & Protection du Patrimoine Culturel - Guide Interprète National (Département Langues et Langues appliquées de l'ULCO)
- Master « Territoires, culture, tourisme et dynamiques transfrontalières tourisme littoral » (Département géographie de l'ULCO)

2) Formation continue

A destination des :

- agents des collectivités territoriales du Nord de Paris
- agents des offices de Tourisme
- guides touristiques
- bénéficiaires du RMI et des chômeurs non rémunérés désirant s'orienter vers les métiers du tourisme

3) Recherche

A la suite du colloque sur le tourisme durable qui a eu lieu en 2006 au Touquet, des rencontres régulières sont organisées sur ce thème avec la volonté de créer un réseau de chercheurs. Organisées au lycée hôtelier du Touquet, celles-ci se veulent pluridisciplinaires avec la participation de sociologues, de juristes, d'économistes de géographes de l'ULCO mais également des universités de Toulouse, Perpignan, Pau et Angers. Y participent également des représentants des structures institutionnelles régionales et nationales ainsi que des collaborateurs d'entreprises du secteur.

Les axes de recherche communs sont :

- la mesure du développement durable du tourisme
- tourisme durable et modernité
- la gestion intégrée des zones côtières et tourisme durable
- l'adaptation des structures juridiques des organismes locaux de tourisme
- L'adaptation de droit social au tourisme durable.

A l'ULCO, le LARJ (Laboratoire d'Analyses et de Recherches Juridiques) a retenu également le droit du tourisme comme l'un de ses axes de recherche.

LES FORMATIONS DE L'ULCO EN TOURISME

Licence professionnelle Hôtellerie & Tourisme - Gestion Touristique & Hôtelière

A Boulogne-sur-mer, la formation a pour objectifs de :

- faciliter l'insertion professionnelle de jeunes diplômés sur des postes d'assistant Manager dans des entreprises de l'Hôtellerie-Restauration.
- permettre une évolution de carrière en développant leur potentiel pour pouvoir accéder, à moyen terme, à une direction d'établissement.

A Saint-Omer, la formation a pour objectif de former des technico-commerciaux et des assistants à la création et à la réalisation de projets touristiques et de loisirs.

Licence professionnelle Développement & Protection du Patrimoine Culturel - Guide Interprète National

L'objectif du diplôme de la licence professionnelle est de former des Guides Interprètes Nationaux (GIN) polyvalents, capables non seulement de guider en français et dans deux langues étrangères, mais aussi de présenter le patrimoine et d'en assurer la mise en valeur. La formation confère la qualification requise pour l'obtention de la carte professionnelle de Guide Interprète National, indispensable à l'exercice du métier en France. La formation est dispensée par des universitaires et des professionnels. Elle allie des connaissances culturelles à des savoir-faire techniques et se conclut par un stage de 4 mois.

Master « Territoires, culture, tourisme et dynamiques transfrontalières tourisme littoral »

Le but de cette spécialité est de former au management de projet, propre aux espaces de loisirs, aux équipements et aux événements touristiques, de futurs concepteurs et gestionnaires de projets et de produits liés au tourisme et aux loisirs. L'approche transdisciplinaire est privilégiée.

Il s'agit de faire émerger de nouvelles compétences, qui font appel à une vision stratégique du secteur touristique, à la fois exploratoire et créative, en prenant en compte l'évolution des produits et des territoires, supports d'activités touristiques. L'intégration plus spécifique du milieu littoral permet d'assimiler l'espace le plus représentatif de l'activité touristique. La dimension transfrontalière présente une opportunité d'ouverture au marché européen.

Plus d'informations sur ces formations : <http://www.univ-littoral.fr/formation/formation.htm>